

Strasbourg, 2 octobre 2025

T-DO(2025)32

61^e réunion du Groupe de suivi de la Convention contre le dopage (T-DO)

3-4 septembre 2025

Conseil de l'Europe, Strasbourg, France

Liste des décisions adoptées

Lors de sa 61^e réunion, qui s'est tenue à Strasbourg les 3 et 4 septembre 2025, le Groupe de suivi de la Convention contre le dopage (T-DO), avec Michał Rynkowski (Pologne) à la présidence :

1. adopte l'ordre du jour [[document T-DO(2025)18rev1];
2. adopte le rapport de la 60^e réunion [document T-DO(2024)41] ;
3. prend note des informations communiquées par le Président sur les activités du Groupe de coordination, faisant état du nombre élevé de lettres circulaires qui ont été adressées aux délégations depuis la dernière réunion y compris la décision d'accord du statut d'observateur à la CEADO et Interpol;
4. confirme que la recommandation T-DO sur les mesures visant à lutter contre les risques de dopage dans le sport de loisir par les États parties à la Convention contre le dopage du Conseil de l'Europe [document T-DO(2025)20] a été adoptée le 1^{er} août 2025, et prend note de l'échange entre la délégation italienne et le président du groupe ad hoc sur la mise en œuvre éventuelle de la recommandation ;
5. invite le secrétariat à veiller à ce que la recommandation adoptée soit largement diffusée, y compris l'ensemble des documents utilisés dans le processus d'évaluation et prend note d'une étude de suivi sur les mesures prises par les États parties, similaire à celle réalisée en 2022 ;
6. note la différence entre les recommandations adoptées par le Groupe de suivi, qui sont de nature technique, et les recommandations adoptées par le Comité des Ministres, qui sont de nature politique ;
7. prend note des informations fournies par le Secrétariat concernant les priorités stratégiques du Conseil de l'Europe et le rôle du sport, les activités du Réseau des magistrats / procureurs chargé.es des questions sportives et les changements intervenus au sein du Secrétariat ;
8. adopte le rapport d'évaluation de la visite en Géorgie qui s'est tenue du 12 au 14 novembre 2024 [document T-DO(2025)17] et, après avoir entendu les présentations du Secrétariat et des autorités géorgiennes, remercie l'équipe d'évaluation T-DO et les autorités géorgiennes pour leur travail efficace et productif ;
9. prend note de l'avancement concernant le rapport d'évaluation de la visite en Bosnie-Herzégovine qui s'est déroulée du 26 au 28 novembre 2024, et convient, lors de la prochaine réunion, d'entendre la présentation du rapport et d'adopter ce dernier ;

10. adopte le calendrier révisé des évaluations T-DO [document T-DO(2025)01rev2] et rappelle que les prochaines visites d'évaluation au Liechtenstein, au Canada et éventuellement à Monaco auront lieu en 2025 ;
11. prend note du rapport de suivi fourni par la Hongrie concernant la mise en œuvre des recommandations du rapport d'évaluation adopté en 2023, et convient de l'adopter par procédure écrite après réception des commentaires du T-DO COMP ;
12. invite le président à rappeler à l'Albanie, la France, l'Irlande, la Moldova et la Fédération de Russie leur obligation de soumettre un rapport de suivi après leurs visites d'évaluation ; et prend note de l'engagement de Chypre, du Portugal, de l'Espagne et de la Suède à fournir le rapport de suivi en temps voulu ;
13. adopte sous condition les rapports nationaux sur le questionnaire annuel 2024 sur la politique antidopage (ADQ), dans l'attente de la validation de la qualité de plusieurs questions, et convient que les rapports validés seront communiqués aux délégations et mis à disposition sur le site web public de la Convention contre le dopage [document T-DO(2025)30] ;
14. salut et soutient l'initiative d'organiser une conférence internationale sur *Limiter l'accès aux substances dopantes sur le marché européen : une responsabilité partagée* » qui se tiendra au printemps-été 2026 ;
15. salue et soutient la déclaration du président du T-DO concernant les « Jeux améliorés » et s'entend de mandater le président pour publier à l'avenir des déclarations similaires après consultation des délégations sur le projet de déclaration ;
16. prend note des conclusions de la conférence *Réunir les ONAD européennes pour renforcer les systèmes nationaux* (11-12 juin à Bergen, Norvège) et invite le secrétariat à partager ces conclusions avec les délégations et les observateurs auprès du T-DO et du CAHAMA, ainsi qu'à les publier sur le site web du T-DO ;
17. prend connaissance des interventions des observateurs et des partenaires externes : Handball européen, Interpol, ITA, Qatar, UNESCO, AMA et World Rugby ;
18. prend note des développements récents en Slovaquie, aux Pays-Bas, en Finlande, en Estonie et en Espagne, ainsi que de la demande de l'Espagne en direction des autres États parties de donner leur avis sur certaines questions liées aux contrôles antidopage, qui sera envoyée par procédure écrite ;
19. prend connaissance de la présentation d'Anti-Dopage Norvège sur les premiers résultats de l'enquête sur les priorités et les défis actuels des organisations antidopage européennes et invite les auteur.es à partager le rapport final avec le T-DO ;
20. prend note du rapport d'étape du président sur la mise en œuvre de la stratégie et du programme opérationnel 2024-2027 du T-DO ;
21. prend note que la réunion du T-DO COMP se tiendra le 28 août, celle du T-DO SCI le 22 septembre à Paris et que celle du T-DO ED se tiendra du 30 septembre au 1er octobre à Istanbul, en Türkiye ;
22. rappelle les actions du T-DO dans le cadre du processus de mise à jour du Code mondial antidopage et des standards internationaux 2027 et remercie tous les expert.es qui ont participé à la rédaction des contributions du T-DO ;
23. salue la proposition du T-DO COMP de soutenir les États parties dans la mise en œuvre du Programme mondial antidopage 2027 ;
24. soutient l'approche suggérée par le T-DO LI dans la rédaction de la recommandation sur les mesures pénales et administratives visant à restreindre la disponibilité des substances et méthodes dopantes ; et invite le secrétariat à fournir une analyse de faisabilité des options pour la recommandation à adopter par le T-DO ou le Comité des Ministres (voir décision 6) ;

25. adopte le mandat Groupe Ad Hoc d'expert.es sur l'approche intégrée de l'égalité de genre dans la lutte contre le dopage (T-DO GEMA) [document T-DO(2025)22], invite les délégations à réfléchir aux candidatures potentielles pour ce groupe et demande au secrétariat de lancer un appel officiel à candidatures dès que possible ;
26. convient de tenir la 62^e réunion du T-DO les 3 et 4 mars 2026 à Strasbourg et en ligne ;
27. remercie toutes les délégations, les observateurs, les expert.es, les interprètes, les technicien.nes et le secrétariat pour leur précieuse contribution au succès de la 61^e réunion du Groupe de suivi de la Convention contre le dopage.